

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Joseph Fixe.*

MESSIEURS,

Le sieur Joseph Fixe est né à Bourbonne, département de la Haute-Marne (France), le 3 germinal an XII ; à l'époque de la révolution il habitait Luxembourg, où ses frères tenaient une maison de commerce, et, dès le 29 septembre 1830, il faisait partie des volontaires luxembourgeois; il prit part aux combats de Waelhem, Anvers, Kermpst et Herck-la-Ville, et fut nommé sous-lieutenant au 5^e régiment de ligne, par arrêté royal du 24 juillet 1832, grade qu'il occupe encore aujourd'hui.

Le pétitionnaire est d'une conduite irréprochable et a rendu de véritables services à la Belgique.

Les autorités consultées estiment que sa demande peut être favorablement accueillie.

Le rapporteur,
HENOT.

Pour le président,
ENG. DE SMET.
